

PLANTER :

Haies champêtres d'intérêt paysager dans une commune



Localisation : Migé (89580) ; Yonne

Territoire concerné : Commune de Migé

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Migé

Début du projet : Février 2007

Présentation de l'opération

DESCRIPTION

En 2006, la petite commune rurale de Migé a souhaité planter quatre haies champêtres en vue d'améliorer la qualité paysagère et écologique de ses entrées de village. Près de 800 mètres de haies (H1, H2, H3 et H4) ont été plantées en bord de route. Ce projet communal s'inscrit dans le cadre des appels à projets « Bocage et paysages » soutenus depuis 2005 par le Conseil régional de Bourgogne.



Localisation des 4 haies plantées sur la commune dans le cadre du Plan « Bocage et Paysages »

CONTEXTE

Migé est une commune d'environ 400 habitants située à une vingtaine de kilomètres au sud d'Auxerre. Son paysage typique des plateaux calcaires de l'Auxerrois est largement dominé par des parcelles de grandes cultures (céréales) et des bois ou bosquets disséminés çà et là. Le village est installé dans une vaste dépression à la croisée de nombreuses combes entaillant le plateau céréalier. Quelques vergers de cerisiers, bosquets, friches, landes, vignes (vin AOC Coulanges-la-Vineuse) et haies résiduelles témoignant de la diversité des activités agricoles passées (polyculture élevage et arboriculture) sont encore présents notamment sur les pentes du territoire communal.

Mise en œuvre de l'opération

Matériel, fournisseurs et prestataires

Fournitures :

Rouleaux de géotextiles, Piquets de bois, bobines de fils de fer, Plants en godets, protection anti gibier, agrafes.

Conception :

Expression Verte - Gilles PROU
Paysagiste conseil
La Maissonnière
Impasse des ruelles
89380 APOIGNY
Tél. : 03 86 47 47 22
contact@expressionverte.com

Plantations :

Denis MASSOT (plantations
2006)
Entrepreneur paysagiste
Les Chesnez
89000 AUXERRE
Tél. : 03 86 46 72 54

ETUDE PRÉALABLE A LA PLANTATION

Une étude préalable à la plantation a été sous traitée par la commune à un paysagiste conseil (bureau d'étude Expression Verte) afin de garantir la qualité paysagère et technique de l'opération.

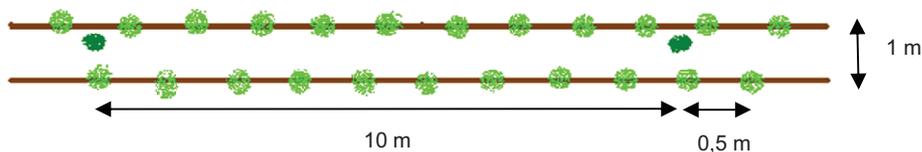
- Type de haie : Haies basses arborées comprenant entre 1 et 5 arbres / 100 ml
- Essences : Erable sycomore, Merisier, Noyer, Charme, Cornouiller sanguin, Eglantier, Erable champêtre, Lilas commun, Noisetier commun, Troène commun, Viorne lantane, Viorne obier .
- Lieu d'implantation : Le long des routes aux entrées du village (réserves foncières de la commune)

ETAPES DE LA PLANTATION

- ⇒ Travail du sol à l'aide d'une herse rotative sur 1 à 1,50 m de large ;
- ⇒ Pose d'un géotextile biodégradable (jute/sisal) d'une largeur de 1m en vue de limiter le développement des plantes adventices et l'usage d'herbicides ;
- ⇒ Plantation des arbustes tous les 50 cm sur 1 rang pour les haies H2 (70 ml) et H4 (305 ml) ;



- ⇒ Plantation des arbustes tous les 50 cm en quinconce sur 2 rangs espacés de 1 m pour les haies H1 (230 ml) et H3 (200 ml) ;
- ⇒ Plantation d'arbres de haut jet (Erable sycomore, Merisier, Noyer) tous les 10 m sur l'inter-rang pour les haies H1 et H3 ;



- ⇒ Pose de protections anti rongeurs autour de tous les arbustes (grillage de 50 cm maintenu par 2 piquets de bambou) ;
- ⇒ Tuteurage de tous les arbres de hauts jets ;
- ⇒ Pose d'une clôture à 2 fils le long des haies en bord de route pour limiter le vandalisme et les vols de plants ;
- ⇒ Implantation d'une bande enherbée d'une largeur de 1 m minimum de chaque côté des haies.



Protection géotextile biodégradable



Plantation d'une haie arbustive (Haie H4)



Plantation d'une haie arbustive piquetée d'arbres de haut jet (Haie H1)

ENTRETIEN POUR LA REPRISE

Afin d'assurer la reprise des végétaux, des travaux d'entretien ont été effectués par la commune de Migé, chaque année pendant les 5 années qui ont suivi la plantation. Ces travaux ont été les suivants :

- 2^e année de plantation : recépage et désherbage manuel
- 3^e année: taille latérale et désherbage manuel
- 4^e année : taille de formation et époutage des têtes, fauchage de l'herbe en bordure de haie
- 5^e année: taille latérale et en hauteur, fauchage de l'herbe



Haie H1, 4 ans après la plantation (2010)



Haie H2, 4 ans après la plantation (2010)

Éléments de bilan

BILAN ENVIRONNEMENTAL

- Les objectifs fixés en termes d'amélioration de la qualité paysagère des entrées du village ont été atteints.
- Toutes les haies ont repris. Elles permettent de densifier un réseau de haies connectées entre elles formant des corridors écologiques favorables au déplacement de la faune ;
- En outre, ces haies à double strate composées d'essences variées et associées à l'implantation de bandes enherbées offrent une diversité de sources de nourriture et de zones refuge pour la faune ;
- L'utilisation de géotextile biodégradable a permis d'éviter l'usage d'herbicides.

BILAN SOCIAL

- Sensibilisation des habitants et des employés communaux à l'intérêt paysager et écologique des haies champêtres ;
- Satisfaction de la population.

BILAN ECONOMIQUE

Le **prix de revient** de la plantation des haies arbustives piquetées d'arbres de haut jet tous les 10 mètres est estimé à environ **32 € HT / ml**.

Contacts

Didier DALAÇON

Conseil régional de Bourgogne
2 avenue Garibaldi
21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 44 40 60
ddalac@cr-bourgogne.fr

René BON

Maire de Migé
Place de la mairie
89580 Migé
Tél. : 03 86 41 65 49

Enseignements

FACTEURS DE RÉUSSITE

Concernant le projet de plantation :

- Forte implication du maire et des employés communaux ;
- Sensibilisation et adhésion de la population ;
- Choix d'améliorer la qualité paysagère des entrées de village.

Concernant la plantation :

- Utilisation d'espèces végétales locales favorables à une reprise rapide ;
- Implantation des haies sur les réserves foncières de la commune.

ELÉMENT(S) DE REPRODUCTIBILITÉ ET/OU DE TRANSFÉRABILITÉ

- Le choix de faire appel à un paysagiste conseil.
- Le paillage géotextile et le désherbage manuel.
- Le type de haie (double strate sur 2 rangs).
- L'utilisation d'essences locales.
- L'emploi du personnel communal permettant un suivi régulier et la reprise des plantations.

Perspectives

Le maire souhaite développer l'attractivité touristique de la commune de Migé en améliorant et en valorisant le paysage local.

Dans cette perspective, la commune poursuit ses actions en faveur de la biodiversité avec notamment :

- Un projet d'implantation de 4 ruches dans une petite parcelle communale abandonnée, accompagné de la restauration de la haie attenante.
- L'entretien et la valorisation d'un jeune verger conservatoire de variétés locales parfois anciennes composé de 54 arbres fruitiers (noyers, néfliers, pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, cognassiers).



ALTERRE BOURGOGNE

9 bd Rembrandt
21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 44 30
Fax : 03 80 68 44 31
www.alterre-bourgogne.fr